



ALGERIE TELECOM –SPA- 115.000.000.000 DA

DIRECTION OPERATIONNELLE DE GHARDAIA

N.I.F :000216299033049- R.C : 18083 B02 - N.B.A : 00100292030000040349

AVIS DE CONSULTATION (RELANCE)

N° de l'opération : DO/SDFS/DAL/SACH/ 03 /2022

La Direction Opérationnelle de Ghardaïa lance un Avis de consultation en vue de la réalisation des :

- Lot N° 1 : Aménagement point de présence HASSI F'HEL.
- Lot N° 2 : Aménagement ACTEL GUERRARA.
- Lot N° 3 : Aménagement Relais BERRIANE.
- Lot N° 4 : Aménagement Relais SEB-SEB.

A cet effet l'ensemble des entreprises intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer et déposer le cahier des charges auprès de département achat et logistique DO Ghardaïa, contre un paiement de mille Dinars (1 000.00), versé au BNA de Ghardaïa sur le Compte BNA N° : 0300000403 Clé49BNA Ghardaïa

Les documents qui constituent le dossier de l'offre doivent être rédigés en langue arabe et/ou en langue française.

Le soumissionnaire devra fournir obligatoirement les pièces suivantes :

1. L'Offre administratif
2. L'Offre technique
3. L'Offre financière

Les trois offres administratif technique et financière doivent être contenues dans trois (3) enveloppes distinctes, l'une portant la mention «Offre administratif »«Offre Technique » et l'autre « Offre Financière ». Ces trois (3) enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe extérieure fermée, strictement anonyme et ne comportant que la mention suivante :

DIRECTION OPERATIONNELLE DE GHARDAIA.

AVIS DE CONSULTATION

N° : DO47/SDFS/DAL/SACH/ /2022

Travaux d'aménagement au niveau des sites AT Ghardaïa

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres COPEO »

- La date limite du dépôt des offres est fixée quinze(15)jour de 08h00 à 14h00, à partir de la 1^{ère} parution du présent avis de consultation dans le site web Algérie télécom.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle de Ghardaïa le même jour à **14h00**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR